













COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Permis de conduire : alerte nationale Les professionnels tirent la sonnette d'alarme

À l'approche des vacances d'été, les organisations représentatives des écoles de conduite – **MOBILIANS, UNIDEC** et **UNIC** – lancent un signal fort aux pouvoirs publics face à une crise sans précédent : la pénurie dramatique de places d'examen au permis de conduire.

Cette situation critique impacte l'ensemble des **12 700 écoles de conduite** en activité sur le territoire, ainsi que **des centaines de milliers de candidats**. Les délais pour obtenir une date d'examen explosent.

Des conséquences lourdes et immédiates

- Une durée de formation à la conduite et un coût en forte hausse : faute de disponibilités, les élèves doivent souvent financer jusqu'à 37 heures de conduite, voire plus de 60 heures dans certains départements pour avoir la possibilité de se présenter à l'examen pour la première fois et autant en cas d'échec.
- **De fortes inégalités territoriales** : ces écarts génèrent une **rupture d'égalité flagrante** entre les candidats, selon leur lieu de résidence.
- **Une précarité croissante** : certains renoncent au permis ou prennent le volant sans l'avoir obtenu, avec les risques que cela comporte pour eux comme pour les autres usagers.

Des solutions existent, mais restent ignorées

Depuis plus d'un an, les professionnels de l'enseignement de la conduite ont proposé des mesures concrètes et partagées, issues de groupes de travail rassemblant des centaines d'acteurs de terrain. Ces propositions visent à fluidifier le système, améliorer la réussite des candidats, sans peser davantage sur les finances publiques :

• Rehausser le volume d'heures minimum avant l'examen pour garantir une meilleure préparation.

- Réformer les épreuves moto : plus de plateaux par session, un volume accru de tests en circulation.
- Revoir la grille d'évaluation, notamment les critères d'élimination.
- Abaisser l'âge de l'apprentissage anticipé pour une formation plus progressive.
- Mettre en place un test préalable pour évaluer objectivement la préparation du candidat.

Ces solutions sont **documentées, réalisables et immédiatement applicables**. Pourtant, **aucune n'a été mise en œuvre**.

Une équation intenable

En 2024, **1,567 million** de places d'examen ont été proposées. Il en faudrait **au moins 2,19 millions en 2025** pour faire face à l'augmentation du nombre de jeunes concernés, notamment en raison de la réforme abaissant l'âge du permis.

Le permis : un levier d'accès à l'emploi et à la mobilité

- Sans permis, pas d'emploi pour des milliers de jeunes.
- Sans solution, la formation s'appauvrit, les échecs se multiplient, et le coût flambe.
- Le permis n'est **ni un luxe ni une formalité** : c'est un **outil fondamental d'insertion,** de mobilité et de sécurité.

Nos demandes : des mesures immédiates et concrètes

Nous voulons rencontrer le ministre François-Noël BUFFET et appelons l'État à agir sans attendre afin de :

- 1. Mettre en œuvre les propositions portées par la profession.
- 2. Renforcer **les effectifs d'inspecteurs** ou élargir le recours aux examinateurs contractuels, augmenter le nombre d'examens pratique B par inspecteur dans tous les départements à 11 jours minimum par mois au lieu des 6 journées d'examens B maximum actuellement en place dans les départements en souffrance ;
- 3. Augmenter significativement le nombre de places d'examen.

La détresse est à son comble

Élèves, parents, employeurs, enseignants de la conduite : **nous sommes tous à bout**. L'immobilisme alimente une profonde colère.

Notre exigence : agir maintenant

A défaut de rencontrer Monsieur le ministre Buffet dans les prochains jours, les organisations professionnelles prévoient de lancer un mouvement national d'envergure à Paris dès la rentrée.

Pour les organisations représentatives des écoles de conduite :



Président de MOBILIANS

Patrice BESSONE



Président de l'UNIC

Benjamin PANIS



Présidente de l'UNIDEC

Christelle OBERHOLZ

Pour les réseaux:



Président de l'ANPER

Patrice BESSONE



Président des ECF

Patrick MIROUSE



Président des CER

Patrick CRESPO

Pour les éditeurs pédagogiques :



Directeur général ENPC-EDISER

Antoine BEAUDONNET



Directeur général CODES ROUSSEAU

Olivier FRETAY

CONTACTS PRESSE:

- Patrice BESSONE, président MOBILIANS ESR: 06 70 06 98 94
- Lorenzo LEFEBVRE, vice-président MOBILIANS ESR : 06 64 71 54 14
- Benjamin PANIS, président de l'UNIC: 06 33 30 65 89
- Camille SABLAYROLLES, Responsable de branches métiers de la FNA: 01 40 11 99 99